

Réunion de rentrée

ULIS 1^{er} degré

Mercredi 27 septembre 2023(9h/12h)

Lycée Matisse Trappes

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. Présentation du pôle inclusif

2. Cadre institutionnel

3. Situation de rentrée des dispositifs ULIS sur le département

- Carte des ULIS
- Présentation générale des affectations en ULIS
- Transport des élèves en ULIS

4. Les missions du coordonnateur de l'ULIS

- Le fonctionnement de l'ULIS et le rôle de personne ressource
- Le parcours de scolarisation
- Emploi du temps
- PPCR - Plan de formation – évaluations nationales
- Pacte

Organisation du pôle inclusif 78 2023/2024

IEN	Dossiers spécifiques départementaux	Secteur géographique	Dossiers partagés (par secteur géographique)
Ludovic FAYD'HERBE	EGPA CDOEA CASNAV ENSEIGNEMENT PENITENTIAIRE RASED POLE RESSOURCES ERPD	Bassin de Saint-Germain Bassin de Poissy-Sartrouville	
Eugénie SÉVELY-MONTES	MDPH ULIS 1 ^{er} et 2 nd Degrés AESH, AESH-R ERSH MPA	Bassin de Plaisir-Versailles Bassin de Saint-Quentin en Yvelines	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PPCR ✓ CAPPEI ✓ Partenaires (INSPE, EAFC...) ✓ Accompagnement des PIAL ✓ Déploiement du LPI ✓ Situations complexes d'élèves ✓ IEF ✓ Élèves allophones
Stéphanie DÉCULTOT	ARS ESMS UEMA UEEA DAR APADHE EHP Équipes d'appui : EPAE - ERTSA EMASCO 2D POLE ÉLÈVES 1 ^{er} et 2 nd Degrés	Bassin du Mantois-Les Mureaux Bassin de Rambouillet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EFIV ✓ EHP ✓ SDEI (conventions, courriers...)

LE PÔLE INCLUSIF 78

Accompagnement des enseignants et des élèves dans un maillage territorial

Ludovic FAYD'HERBE

IEN Bassins Poissy-Sartrouville et
St Germain-en-Laye

Assistante: **Fatima BENAMAR**
ce.0781943n@ac-versailles.fr

Stéphanie DÉCULTOT

IEN Bassins Mantes-Les Mureaux et
Rambouillet

Assistante: **Delphine BARRET**
ce.0783699x@ac-versailles.fr

Eugénie SÉVELY

IEN Bassins Plaisir-Versailles et
St Quentin-en-Yvelines

Assistante: **Delphine BARRET**
ce.0783699x@ac-versailles.fr

CPC

Poissy/Sartrouville
Jérôme PASDELOUP

Jerome.pasdeloup@ac-versailles.fr

St Germain-en-Laye
Chrystèle TARAVELLA

chrystele.taravella@ac-versailles.fr

Mantes
Corinne HALLÉGOT

corinne.hallegot@ac-versailles.fr

Les Mureaux
Hélène ALFIER

helene.alfier@ac-versailles.fr

Rambouillet
Marie SARDINHA

msardinha@ac-versailles.fr

Plaisir - Versailles
Maud VAPPÉREAU

maud.vappereau@ac-versailles.fr

St-Quentin-en-Yvelines
Blandine DELMARRE

blandine.delmarre@ac-versailles.fr

CASNAV 1 D

Sylvain ARGENCE

Sylvain.argence@ac-versailles.fr

CASNAV 2 D

Clara WACHTER

Marie-Clara.Wachter@ac-versailles.fr

NUMERIQUE

Jean-Charles SCEMAMA

J-Charles.Scemama@ac-versailles.fr

Poissy-Sartrouville et
St Germain

Alexandra LUNEL

cpc3ash1@ac-versailles.fr

Mantes-Les Mureaux et
Rambouillet

Laurence BORIE

cpc1ash1@ac-versailles.fr

St-Quentin-en-Yvelines
Plaisir-Versailles

Sophie LAMBRON

cpc2ash1@ac-versailles.fr

ÉQUIPES RESSOURCES

Équipe Ressource TSA : ER TSA

Thibaut PIALAT : PE
Maureen BRADY : PSYEN EDA

Équipe Pluridisciplinaire d'Appui aux Ecoles : EPAE

Magali PETIT : PSYEN EDA
Christine VARY : Aide pédagogique
Christine ANDRIES : Aide relationnelle
Patricia SAMPEREZ : Psychomotricienne
Pascale CHARPENTIER : Éducatrice de jeunes enfants
Amina KHARROUBI : Éducatrice spécialisée
Olivier BLIN: Titulaire remplaçant EPAE

Service départemental de l'école inclusive : SDEI

Parcours de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Catherine RÉSIBOIS

Coordonnatrice compensations

Domitille POUPART

Coordonnatrice orientation

Luc PERSONNETTAZ

Coordonnateur matériel pédagogique adapté

Mélanie STEPHAN

Coordonnatrice compensations

Caroline DE TAUZIA

Mission orientation

Ariane SERVA

Prêt aux familles

Karine CALIBET

Coordonnatrice compensations

Magali SALIH

Mission orientation

Cyril LENOBLE

Maintenance

Vincent LUSSIANA

Coordonnateur compensations

Frédéric STERTZEL

Mission SI

Catherine FORESTIER

Assistante coord. AESH

Ariane SERVA

Cellule d'accueil et d'appui

Stéphanie DÉCULTOT

IEN

Eugénie SÉVELY

IEN

Ludovic FAYD'HERBE

IEN

Sophie CHAUVEAU HÉLARY

Chargée de mission SDEI

Virginie GELIS

CDOEA 1

Pauline SAENZ

Appui 2 degré CASNAV

Yvelise VALENTIN

Coordonnatrice APADHE

Chrystèle TARAVELLA

Cellule EHP

Émilie LORANG

CDOEA 2

Anthony GUILLOU

Appui administratif APADHE

Nathalie KORWIN

CDOEA 3

48 ERSH

Personnels mis à la disposition de la MDPH

1 coordonnateur enfance
6 postes référents enfance
avec 7 référents
mis à disposition de la MDPH

Valérie GABET

Référent enfance
PAT Seine Aval Est

Céline DEFERT

Référente enfance
PAT Grand Versailles

François LORET

Référent enfance PAT
Boucles de Seine
antenne Est

Marianne LEBRUN

Coordonnatrice enfance

Isabelle VU

Et Sandryne MAHIEUX

Référent enfance PAT St
Quentin/ Seine Aval

Maria FLORIS

Référent enfance
PAT Sud Yvelines

Françoise LEMERCIER

Référent enfance
PAT Seine Aval Ouest

Sandrine LEPICIER

Assistante administrative

Cadre institutionnel

Conférence
Nationale
du Handicap
2023



DOSSIER DE PRESSE
MERCREDI 26 AVRIL 2023

Les mesures de la Conférence nationale du handicap 2023

L'ÉCOLE POUR TOUS

Conférence nationale du handicap – avril 2023 - Les 12 mesures pour l'école

1. Attribuer un numéro INE pour tous les enfants (2023/2024)
2. Confier la responsabilité de la réponse de premier niveau à l'éducation nationale (2023/2027)
3. Transformer les PIAL en pôles d'appui à la scolarité PAS (2023/2027)
4. Renforcer l'accès aux matériels pédagogiques (2023)
5. Réformer le cadre d'emploi des AESH en créant le métier d'accompagnant à la réussite éducative (2024/2027)
6. Déployer des équipes médico-sociales pour favoriser la scolarisation (2023/2027)
7. Intervention des professionnels de santé dans les murs de l'école (2023/2027)
8. Déployer un grand plan de formation des équipes pédagogiques (2023/2027)
9. Déployer des professeurs référents dans les établissements (2023/2027)
10. Valoriser le temps de coordination (2024)
11. Déployer 1000 projets d'IME dans l'école (2023/2027)
12. Généraliser le bonus périscolaire (2024)

-

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DE L'ÉCOLE INCLUSIVE vendredi 30 juin 2023

- ✓ **Un bilan de l'année écoulée et une mise en œuvre des mesures de la CNH**
 - Une école pour tous
 - Une coopération renforcée avec le médico-social
 - Les suites de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023:
- ✓ **Les premières mesures mises en œuvre durant l'année 2023/2024 sont les suivantes:**
 - l'INE identifiant national élève pour tous les élèves
 - le déploiement des PAS pôles d'appui à la scolarisation dans des départements pilotes
 - l'appui de professeurs à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (pacte enseignant)

Lettre aux recteurs du 26 juin 2023

1. L'accueil et l'écoute des familles

2. Une aide humaine et des dispositifs pour répondre aux besoins des élèves

• 3. Des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés renforcés

• 4. Une coopération étroite avec le médico-social

• 5. Les leviers : formation et système d'information

- ✓ Module de formation INSPE 25h sur l'EI , CAPPEI
- ✓ Plan national de formation porté par la DGESCO et la DGRH concentré sur « la semaine de l'école inclusive »
- ✓ LPI accessible aux cadres et familles (interface spécifique) avec une synthèse des aménagements et adaptations
- ✓ AGESH entièrement revu
- ✓ Incluscol (gestion des adaptations pour les examens) opérationnelle pour session 2024



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Yvelines

Les missions du pacte

Un tronc commun et des spécificités

		Lycées	Collèges	Écoles	
Activités pédagogiques en présence d'élèves	18h/an 69€/h	Remplacement de courte durée		Intervention en 6 ^e : sessions hebdomadaires de soutien (français ou mathématiques)	
	24h/an 52€/h	Devoirs faits au collège			En classe de 6 ^e
		Stages de réussite et École ouverte			
		Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens		Soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école primaire	
Missions forfaitaires pour l'accompagnement des élèves et la conduite de projets	Coordination et mise en œuvre de projets pédagogiques innovants				
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers				
			Coordination dispositif découverte des métiers de la 5 ^e à la 3 ^e		

Les spécificités pour les écoles

Activités pédagogiques en présence d'élèves	18h/an	<i>Intervention en 6^e: sessions hebdomadaires de soutien (français ou mathématiques)</i>
	24h/an	<i>Devoirs faits au collège en classe de 6^{ème}</i>
		<i>Stages de réussite et École ouverte</i>
		<i>Soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école primaire</i>
Missions forfaitaires pour l'accompagnement des élèves et la conduite de projets Engagement annuel		<i>Coordination et mise en œuvre de projets pédagogiques innovants</i>
		<i>Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers</i>

Les spécificités pour les écoles

Activités pédagogiques en présence d'élèves

18h/an

L'heure hebdomadaire de soutien en 6^{ème} : un dispositif prioritaire

- Identifier des volontaires
- Groupes et contenus définis en conseil de cycle 3 ou en réunion dédiée en juin 2023 ou en septembre pour la première période
- A partir des résultats aux évaluations nationales
- Contenus en français ou en mathématiques
- Sessions périodiques qui n'excèdent pas un trimestre
- Coordination avec les professeurs de collège

24h/an

Accompagnement aux devoirs en classe de 6^{ème}

- Aide au travail personnel de l'élève
- Organisé selon les modalités définies par le collège

Stages de réussite

- Sur les congés scolaires : début juillet, fin août, automne, hiver, printemps

Les spécificités pour les écoles

Missions forfaitaires pour l'accompagnement des élèves et la conduite de projets

1 part fonctionnelle : 1 250€ bruts/an - Engagement annuel

**Coordination et mise en œuvre de projets
pédagogiques innovants**

- Coordination et prise en charge de projets portés par l'école, suivi des indicateurs de réussite
- CNR Notre école, faisons-la ensemble

**Appui à la prise en charge d'élèves à besoins
éducatifs particuliers
(Organisé par l'IEN)**

- Soutien des équipes pédagogiques, des directions d'écoles
- Lien avec le PIAL/PAS et l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Qui ? Un enseignant spécialisé ou souhaitant se spécialiser
- Au moins un par circonscription

Les spécificités pour les écoles

**Activités
pédagogiques en
présence d'élèves**

24h/an

Soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école primaire

- Une aide supplémentaire aux APC
- Des contenus centrés sur les savoirs fondamentaux
- A destination des élèves en difficulté
- Objectif ciblé sur une compétence précise
- Groupes de 5/6 élèves

Exemples de missions spécifiques pour un coordonnateur d'ULIS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- HORS FACE A FACE PEDAGOGIQUE ET SUR LE PRINCIPE DU VOLONTARIAT :

- SUIVIS INDIVIDUELS D'ELEVES HORS ULIS (ESS, EQUIPES EDUCATIVES, CONSEILS DE DISCIPLINE...)
- PARTICIPATION A DES INSTANCES (CONSEIL DE DIRECTEURS, ACTIONS DE FORMATION, REUNIONS...)
- PROJET INNOVANT DANS LE CADRE D'UN MAILLAGE TERRITORIAL (plateforme ressource avec un ESM, une association, une collectivité territoriale...)
- ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI LES ELEVES DE TERMINALE

- PROCEDURE A SUIVRE : SE RAPPROCHER DE L'IEN OU DU CHEF D'ETABLISSEMENT POUR ESTIMER LES BESOINS ET PROPOSER UN PROJET D'INTERVENTION



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Yvelines

LA LETTRE DE MISSION

La lettre de mission

Une lettre par agent (avec déclinaison de chaque mission le cas échéant), précisant:

Lettre de mission

Le lieu de réalisation des missions

La durée / périodicité

Les attendus de la mission

1er degré : préparation des séances de soutien, coordination avec les PLC, communication avec les parents...

Suivi de l'accomplissement de la mission

- Le suivi est porté par la directrice ou le directeur d'école et l'IEN pour les missions dans le premier degré.
- Pour les missions au collège, le suivi est porté par le chef d'établissement en lien avec l'IEN et la direction d'école.
- L'IEN en lien avec la direction de l'école propose un redéploiement des missions aux personnels qui ne pourraient pas les réaliser en totalité pour motifs d'empêchements, d'arrêts maladie.

Situation de rentrée des ULIS sur le département

DOMITILLE POUPART

Carte départementale des ulis

154 dispositifs

Ulis école :

- 77 dispositifs dont 3 ouvertures cette année : Trappes, Maurepas et Carrières sur Seine

Ulis collège :

- 61 dispositifs , 1 ouverture au collège Pasteur à Mantes

Ulis lycée :

- 16 dispositifs

À noter : quand un élève demande à changer de CAP, il faut toujours demander au service médical s'il n'y a pas de contre indication

Chronologie d'une affectation en ULIS

Sept – déc.

Envoyer le dossier de demande à la MDPH

Déc. – avril

La MDPH traite les demandes et envoie les notifications aux parents et à la DSDEN.

Avril - Mai – juin

Répartition des élèves dans les dispositifs ulis et envoi des avis d'affectation aux familles par mail ou via affelnet pour les 6^{ème} et les post 3^{ème}

Positionnement des élèves dans les établissements avec ULIS

- Les élèves doivent avoir une notification ulis en cours de validité
- Ils sont positionnés suivant **la date de la notification d'orientation.**
- Autres paramètres pouvant être pris en considération : proximité du service de soins notifié, contraintes familiales particulières et justifiées (lieux de scolarisation de la fratrie, autre situation de handicap dans la famille...).
- Une attention particulière est apportée à l'équilibre des sexes et des classes d'âge au sein de l'Ulis, à l'équilibre des situations de handicap, au nombre d'élèves bénéficiant d'une aide humaine individuelle ou mutualisée au sein du dispositif, ASE etc.

Positionnement des élèves dans les établissements avec ULIS

Admission des élèves par les chefs d'établissement

- Dès réception de la décision d'affectation, les familles sont invitées à effectuer les démarches d'inscription auprès de la mairie pour le 1^{er} degré et auprès de l'établissement pour le 2nd degré.
- Le chef d'établissement procède à l'admission selon la classe d'âge de l'élève, **en tenant compte éventuellement d'un maintien survenu dans le parcours scolaire.**
- En cas de non inscription, la place en Ulis sera considérée comme vacante après la date indiquée sur l'avis d'affectation mais nous demandons une confirmation écrite à la famille en plus.

Positionnement des élèves dans les établissements avec ULIS

Refus d'orientation et d'affectation

Les familles doivent signifier **par courrier** leur renoncement au projet d'orientation Ulis ou leur refus de l'affectation.

Dans ce dernier cas, une nouvelle affectation peut être proposée, selon les places disponibles ultérieurement sur demande de la famille.

Aucune affectation n'est réalisée au-delà du 1er trimestre, excepté pour les élèves déjà scolarisés en Ulis. (déménagement...)

L'affectation post 3^{ème}

- C'est une **double affectation** :
- D'une part le dispositif ulis => envoyer le dossier à la MDPH avant le 31 déc. 2023
- D'autre part le choix du CAP sur **Affelnet**. Pour les élèves en situation de handicap, il faut cocher la case « Présence d'un dossier médical » qui assure de passer en commission médicale => clôture en mai 2024
- Tous les élèves ayant un dossier MDPH passent en commission médicale le **1er juin** (à condition d'avoir été signalés) avant l'affectation du reste des élèves sortants de 3^{ème}. Les élèves **ayant une notification d'Ulis lycée** bénéficient d'un bonus pour accéder à un CAP adossé à une ULIS.
- les élèves reçoivent d'abord le résultat de leurs vœux affelnet de CAP autour du 30 juin, puis l'avis d'affectation en ulis est édité par la DVSCO. (division de la vie scolaire).

La mise en place du transport

- Le transport adapté en ulis est de droit à partir de 1,5 km en école collège et lycée
- La famille doit faire une demande en ligne sur le site du STIF et joindre l'avis d'affectation en ulis (pas la notification mdph), si la famille n'a pas l'avis d'affectation il suffit de demander à l'établissement une attestation de scolarité en ulis
- L'URL : **<http://idf-mobilites.fr/tsa-inscription>**

Expéditeur: Affectation <affectationsash78@ac-versailles.fr> affectationsash78@ac-versailles.fr

Pour: CEJA78 AFFECTATION ELEVES HANDICAPES 1ER ET 2EME DEGRE <affectationsash78@ac-v

Pour:

Sujet:

VOS INTERLOCUTEURS

Domitille Poupart (coordonnatrice départementale)	01 39 23 62 81
Caroline de Tauzia	01 39 23 63 77
Magali Salih	01 39 23 63 72

affectationsash78@ac-versailles.fr

COMMUNICATION AVEC LE PÔLE

- L'envoi des courriels: 1 mail 1 élève

The image shows a screenshot of a web form titled "Fiche navette 2022-2023" with the subtitle "Classe de référence - dispositif". The form contains several fields for student information. A red rounded rectangle highlights the field labeled "NOM Prénom de l'élève".

Fiche navette 2022-2023 Classe de référence - dispositif	
NOM :	Date de naissance :
PRÉNOM :	Classe de référence :
NUMÉRO D'IDENTIFICATION :	ENSEIGNANT(S) :
PROFESSEUR RESPONSABLE DES LA PRÉSENCE DANS SA CLASSE DE RÉFÉRENCE :	
POUR LE DÉPARTER : DÉPARTER, DÉPARTER, DÉPARTER, DÉPARTER	
VIA LES COORDONNÉES DÉPARTER	
OBJETS VISES :	ADAPTATION DÉPARTER
MOTIF DE DÉPARTER	
NOM Prénom de l'élève	

- À signaler au pôle ou à l'ERSH :

Toute situation particulière et notamment les départs

Les missions du coordonnateur ULIS

Intervention de Julie Maillot

Coordonnatrice ULIS école Camus, Plaisir

Fonctionnement du dispositif:

- L'école
- L'équipe enseignante
- Les partenaires de soin
- Les relations avec les familles
- L'AESH co
- Les élèves
- La psy EN
- L'enseignante référente

Organisation interne du dispositif:

- Le rôle d'enseignant spécialisé
- Les inclusions
- La différenciation
- L'aménagement du dispositif

Le rôle de personne ressource:

- Conseil de maîtres/de cycle
- Echanges réguliers avec l'équipe enseignante
- Proposition d'adaptations et d'outils, partage de matériel adapté
- Proposition de ressources numériques

Quelques obstacles....

Emploi du temps – Rattachement hiérarchique- PPCR

- En Ulis école, vous effectuez 24h d'enseignement auxquelles s'ajoutent 108 heures annuelles pour les temps de suivi des PPS, concertations, travaux en équipe pédagogique, relations avec les parents, participation aux conseils d'école.
- Pour participer au mouvement des Ulis 2D, démarches sur la circulaire inter-degré publiée avant le mouvement premier degré.
 - sous l'autorité hiérarchique de l'IEN de circo
 - sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école
 - formations et pilotage école inclusive IEN ASH
- PPCR effectué par votre IEN de circonscription (accompagné de l'IEN Ash avec votre accord)

Lien avec les familles

- Idéalement, les parents assistent à deux réunions : la réunion de l'enseignant de la classe de référence + un temps d'une heure sur le dispositif ULIS (avec tous les parents) ou un temps d'échange individuel par téléphone
- Expliquer le fonctionnement du dispositif, des inclusions et des modalités de communication avec les parents : ONE en école (ENT) ou par le mail académique – rdv parents
- Faire en sorte que les familles soient pleinement partie prenantes dans le parcours de leur enfant

Les inclusions: quelques rappels pratiques

- Pour favoriser l'inclusion, nécessité d'avoir des affichages communs en classe de référence et sur les temps de regroupement en Ulis
- Mêmes méthodes (exemple: méthode lecture, schéma en barre...)
- Sensibiliser les enseignants qui accueillent vos élèves sur la nécessité de respecter l'edt sur les temps d'inclusion
- Pour les inclusions, s'appuyer sur :
 - l'AESH-co
 - Un outil d'inclusion: la fiche navette
 - Des inclusions progressives
 - Accompagner l'enseignant dans l'adaptation des documents
 - Travailler les notions par anticipation et non uniquement en remédiation
 - Porter le message auprès des enseignants que les adaptations/aménagements/compensations faites pour les apprentissages le sont aussi pour les évaluations en précisant les adaptations par écrit
- Ce sont des élèves de la classe donc ils participent aux mêmes sorties et mêmes projets
- En cas d'impossibilité de participation à un projet, un échange constructif réunissant l'ensemble des partenaires doit avoir lieu le plus tôt possible dans le cadre d'une équipe éducative

Exemple de fiche navette

POLE INCLUSIF · 7 8

Fiche navette 2022-2023
Classe de référence → dispositif

Domaine(s) d'apprentissage : Mathématiques	
Points d'appuis/ centres d'intérêt/compétences acquises dans le domaine	
Vigilance(s)/attention(s) particulière(s)	
Objectifs visés	Adaptations/aménagements
Modalités d'évaluation	

2

POLE INCLUSIF · 7 8

Fiche navette 2022-2023
Classe de référence → dispositif

Bilan de la période
<ul style="list-style-type: none">- <u>Modalités organisationnelles de ce bilan</u> : conjointement, en présentiel, par téléphone, sur un temps institutionnalisé : en heure bleue et/ou avant le conseil de classe au collège, pris sur les 48h des 108h...- <u>Bilan</u> :



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE

**MISE EN ŒUVRE DE
L'ACCOMPAGNEMENT
DES ELEVES EN SITUATION DE
HANDICAP PAR UN AESH**

Guide pratique à l'usage des établissements

Guide de mise en œuvre de l'accompagnement des élèves



ANNEXE 4 bis
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT EN DISPOSITIF ULIS
(A transmettre à l'Enseignant(e) Référent(e) de Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap)

Année scolaire :

Ce document va aider :

- L'enseignant et l'AESH à élaborer ensemble le projet d'accompagnement des élèves du dispositif ULIS,
- À articuler les actions de l'AESH, de l'enseignant et de l'équipe pédagogique.

Ce document est à élaborer, conjointement par l'enseignant et l'AESH, au cours de la 1^{ère} période de l'année scolaire au cours de l'année autant que de besoins.
Il doit être conservé dans l'école ou l'établissement.

École / Établissement :

Commune :

Nom de l'enseignant :

Nom de l'AESH :

Préambule

- L'aide humaine est définie en fonction des modalités fixées dans le projet personnalisé de scolarisation (PPS) et des projets pédagogiques individuels (PPI).
- L'AESH intervient sous la responsabilité hiérarchique de l'EN de circonscription dans le 1^{er} degré ou du chef d'établissement dans le 2nd degré, sous la responsabilité du directeur d'école dans le 1^{er} degré ou du chef d'établissement dans le 2nd degré. Il participe au suivi du projet personnalisé de scolarisation du jeune dans les lieux considérés. Dans ce cadre, il peut assister, sur invitation de l'Enseignant Référent de Scolarisation du secteur aux réunions de mise en œuvre et de régulation du p de scolarisation (équipes de suivi de la scolarisation...).
- Conformément au référentiel d'activités extrait du GEVA-Sco, l'aide humaine se décline selon les trois grands domaines d'activités :
 - o les actes de la vie quotidienne
 - o les activités d'apprentissage
 - o les activités de la vie sociale et relationnelle.
- L'AESH a vocation à accompagner les élèves dans le cadre du dispositif, en présence et sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Cependant, il peut être accompagner les élèves en classe de référence sous la responsabilité pédagogique d'un autre enseignant.

	Aides dans les actes de la vie quotidienne	Aides dans les actes d'apprentissage	Aides dans les actes de la vie sociale et relationnelle
Dimension collective de l'accompagnement	la sécurité et le confort :	la stimulation des activités sensorielles, motrices et intellectuelles :	l'accueil :
	les déplacements internes et externes (mobilité / locomotion) :	l'utilisation des supports pédagogiques conçus par l'enseignant :	la mise en confiance de l'élève :
	l'installation dans les lieux de vie considérés :	l'expression (aide à la communication) :	la communication avec son environnement :
	La prise des repas :	le rappel des règles de vie :	les interactions avec son environnement :
	la toilette et les soins d'hygiène :	l'identification des compétences et des difficultés :	la sensibilisation de l'environnement au handicap :
	l'habillage/déshabillage :	la compréhension et l'application des consignes :	la prévention de situation de crise, d'isolement ou de conflit :
		l'activité d'écriture, la prise de notes :	la participation de l'élève aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés :
		la passation d'épreuves d'examen ou d'évaluation :	

Guide de mise en œuvre de l'accompagnement des élèves

	Et si nécessaire, selon les domaines d'apprentissage Lire, écrire, dire, ...

Dimension/Modalité d'accompagnement	Aides dans les actes de la vie quotidienne	Aides dans les actes d'apprentissage	Aides dans les actes de la vie sociale et relationnelle
		Items : - sécurité et le confort - déplacements internes/externes (mobilité/locomotion) - installation dans les lieux de vie considérés - prise des repas - toilette et les soins d'hygiène l'habillement/déshabillage	Items : - stimulation des activités sensorielles, motrices et intellectuelles - utilisation des supports pédagogiques conçus par l'enseignant - expression (aide à la communication) : - rappel des règles de vie - identification des compétences et des difficultés - compréhension et l'application des consignes - activité d'écriture, la prise de notes - passation d'épreuves d'examen ou d'évaluation
élève	En dispositif : En classe de référence :	En dispositif : En classe de référence :	En dispositif : En classe de référence :
élève	En dispositif : En classe de référence :	En dispositif : En classe de référence :	En dispositif : En classe de référence :
élève	En dispositif : En classe de référence :	En dispositif : En classe de référence :	En dispositif : En classe de référence :

Année scolaire : ...

Le projet d'accompagnement individuel ou mutualisé est construit en collaboration en lien avec le projet pédagogique de l'école et les actions de l'ASEH aux adaptations et aménagements pédagogiques de l'enseignant et de l'équipe.

Il vise à accompagner les élèves en difficulté de la mise en œuvre du programme dans le cadre de la classe.

Le projet d'accompagnement individuel ou mutualisé est construit en collaboration en lien avec le projet pédagogique de l'école et les actions de l'ASEH aux adaptations et aménagements pédagogiques de l'enseignant et de l'équipe.

Il vise à accompagner les élèves en difficulté de la mise en œuvre du programme dans le cadre de la classe.

Guide de mise en œuvre de l'accompagnement des élèves

Guide de mise en œuvre de l'accompagnement des élèves



ANNEXE 4 bis
 PROJET D'ACCOMPAGNEMENT EN DISPOSITIF ULIS
 (A transmettre à l'Enseignant(e) Référent(e) de Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap)

Année scolaire :

Ce document va aider :

- L'enseignant et l'AESH à élaborer ensemble le projet d'accompagnement des élèves du dispositif ULIS,
- À articuler les actions de l'AESH, de l'enseignant et de l'équipe pédagogique.

Ce document est à élaborer, conjointement par l'enseignant et l'AESH, au cours de la 1^{ère} période de l'année scolaire et réviser au cours de l'année autant que de besoins.

Il doit être conservé dans l'école ou l'établissement.

École / Établissement :

Commune :

Nom de l'enseignant :

Nom de l'AESH :

Préambule

- L'aide humaine est définie en fonction des modalités fixées dans le projet personnalisé de scolarisation (PPS) et des projets pédagogiques individuels (PPI).
- L'AESH intervient sous la responsabilité hiérarchique de l'EN de circonscription dans le 1^{er} degré ou du chef d'établissement dans le 2nd degré, sous la responsabilité fonctionnelle du directeur d'école dans le 1^{er} degré ou du chef d'établissement dans le 2nd degré. Il participe au suivi du projet personnalisé de scolarisation du jeune dans les lieux de vie considérés. Dans ce cadre, il peut assister, sur invitation de l'Enseignant Référent de Scolarisation du secteur aux réunions de mise en œuvre et de régulation du projet personnalisé de scolarisation (équipes de suivi de la scolarisation...).
- Conformément au référentiel d'activités extrait du GEVA-Sco, l'aide humaine se décline selon les trois grands domaines d'activités :
 - les actes de la vie quotidienne
 - les activités d'apprentissage
 - les activités de la vie sociale et relationnelle.
- L'AESH a vocation à accompagner les élèves dans le cadre du dispositif, en présence et sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Cependant, il peut être amené à accompagner les élèves en classe de référence sous la responsabilité pédagogique d'un autre enseignant.

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT						
Nom et prénom de l'élève :			Établissement scolaire :		Classe :	
VOLET : ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE						
DEGRE D'AUTONOMIE (A mettre en relation avec l'âge) : A : sait faire seul B : sait faire avec une aide partielle C : a besoin d'une aide continue						
Variables observables	Degré d'autonomie			ADAPTATIONS ET AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNANT EN VUE DE DEVELOPPER L'AUTONOMIE	MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AESH	
	A	B	C			
Déplacements	Dans l'école					
	Dans la classe					
	En cours de récréation					
	En dehors de l'école (sortie scolaire)					
	Autres lieux					
	Eléments contextuels					
Sécurité	Respect des règles de vie dans la classe					
	Respect des règles de vie dans la cour					
	Respect des règles de vie dans les déplacements					
	autres					
	Eléments contextuels (moments, lieux, activités « à risques »...)					
Installation en classe	Au poste de travail					
	Sur le banc					
	Sur le tapis					
	Dans les coins jeux					
	Autres espaces classes					
	Eléments contextuels					
Installation dans les lieux de vie	Gestion du cartable					
	Organisation de l'espace de travail					
	Soin du matériel					
	Utilisation des outils scolaires					

Guide de mise en œuvre de l'accompagnement des élèves

AVRIL 2021
PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DE DISPOSITIF U.I.S.
 (à transmettre à l'Établissement) (Relativité) (de Scolarisation des Élèves en Situation de Handicap)

Année scolaire : _____

Ce document va aider :

- L'enseignant I.E.S.H. à élaborer ensemble le projet d'accompagnement des élèves du dispositif U.I.S.
- À articuler les actions de l'É.S.H. et l'enseignant de l'équipe pédagogique.

Ce document est à utiliser, conjointement par l'enseignant et l'É.S.H. au cours de la 1^{re} période de l'année scolaire et réviser au cours de l'année suivant que de besoins. Il doit être conservé dans l'école ou l'établissement.

École / Établissement : _____

Commune : _____

Nom de l'enseignant : _____

Nom de l'É.S.H. : _____

Préambule

- L'élève handicapé est défini en fonction des modalités définies dans le projet personnalisé de scolarisation (PPS) et des projets pédagogiques individualisés (PPI).
- L'É.S.H. est une fonctionnalité de l'école qui a pour mission de garantir à tous les élèves de l'école l'accès à la scolarité et à l'éducation. Elle est une responsabilité partagée de l'enseignant et de l'É.S.H. Elle est mise en œuvre au sein de l'école et de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-85 du 27 septembre 2017 relative à la parité territoriale et de la loi n° 2017-183 du 30 janvier 2017 relative à la simplification du droit et au développement des territoires ruraux. Elle est mise en œuvre au sein de l'école et de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-85 du 27 septembre 2017 relative à la parité territoriale et de la loi n° 2017-183 du 30 janvier 2017 relative à la simplification du droit et au développement des territoires ruraux.
- L'É.S.H. est une fonctionnalité de l'école qui a pour mission de garantir à tous les élèves de l'école l'accès à la scolarité et à l'éducation. Elle est une responsabilité partagée de l'enseignant et de l'É.S.H. Elle est mise en œuvre au sein de l'école et de l'établissement dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-85 du 27 septembre 2017 relative à la parité territoriale et de la loi n° 2017-183 du 30 janvier 2017 relative à la simplification du droit et au développement des territoires ruraux.



Coenseignement : Friend et Cook, 2007 ; Tremblay, 2012.

Travail pédagogique en commun,

de deux ou plusieurs enseignants,

se partageant les responsabilités éducatives,

dans un même groupe,

dans un même temps,

pour atteindre des objectifs spécifiques.

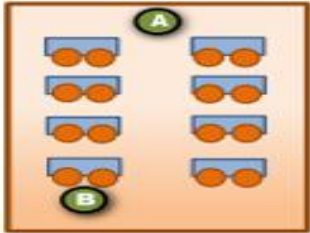
S'accorder sur une terminologie du co-enseignement :
mise en œuvre d'une séance d'apprentissage par deux enseignants.

Travaux de Murawski,
Hughes et Locher
(2009, 2011).

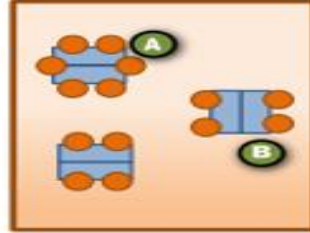
► « Enseigner conjointement implique non seulement la co-instruction, mais également la co-planification et la co-évaluation d'un groupe classe.

► Ce sont trois composantes sine qua non du co-enseignement. »

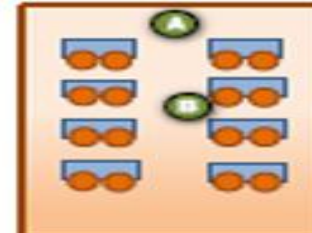
1 Enseignement et observations



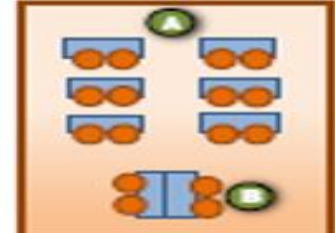
5 Enseignement en ateliers



2 Enseignement et aides



6 Enseignement avec groupes différenciés

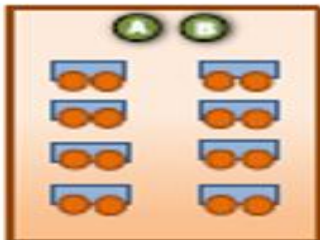


Dans quelles situations ?

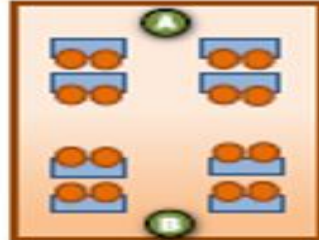
Quels avantages ?

Quels inconvénients ?

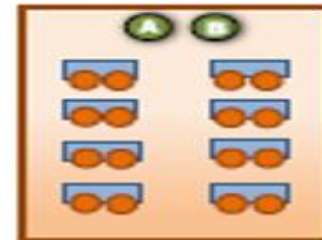
3 Enseignement en tandem



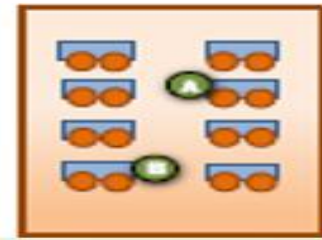
7 Enseignement parallèle



3 Enseignement en tandem



4 Aides



Coenseignement																
Enseignants :	Ecole :	Classe(s) :														
Domaine :	Nb de séances :															
Références aux programmes identifiées : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Modalités															
Objectif / intention pédagogique :	<table border="1"> <tr> <td>1. Enseignement en tandem</td> <td>2. L'un enseigne, l'autre aide</td> <td>3. Les deux aident</td> <td>4. L'un enseigne, l'autre observe</td> <td>5. Enseignement en ateliers</td> <td>6. Enseignement avec groupe différencié</td> <td>7. Enseignement parallèle</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle							
	1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle									
Type d'intervention																
Prévention classe <input type="checkbox"/> Prévention de groupe <input type="checkbox"/> Reprise <input type="checkbox"/>																
Groupes / locaux																
Nb élève/groupe :	Groupe classe <input type="checkbox"/> Groupes homogènes <input type="checkbox"/> Groupes hétérogènes <input type="checkbox"/> Groupes affinités <input type="checkbox"/> Groupes aléatoires <input type="checkbox"/>															
Salle classe <input type="checkbox"/> Salle RASED <input type="checkbox"/> Cour <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> BCD <input type="checkbox"/> Autre :																
Matériel / constitution des groupes / réservation des locaux...																
Enseignant de classe :	Enseignant spécialisé :															
Temps ⌚ et modalités de co-préparation 👁️ ① @ ✍️	Temps ⌚ et modalités de co-évaluation/bilan 👁️ ① @ ✍️															
Mise en œuvre de la séquence																
Séance 1 (objectif spécifique) : Ce que les élèves devraient savoir à la fin de la séance (Connaissances / Procédures/stratégies / Attitudes...) :																
①②③④⑤⑥⑦ - ①②③④⑤⑥⑦ - ①②③④⑤⑥⑦ Classe <input type="checkbox"/> / Groupes <input type="checkbox"/> homogènes <input type="checkbox"/> affinités <input type="checkbox"/> aléatoires <input type="checkbox"/>																
Rôles EC : Enseigne classe <input type="checkbox"/> groupe BEP <input type="checkbox"/> groupe rotation <input type="checkbox"/> Observe classe <input type="checkbox"/> groupe BEP <input type="checkbox"/> Soutien classe <input type="checkbox"/> groupe BEP <input type="checkbox"/> groupe de besoin <input type="checkbox"/>	Rôles ES : Enseigne classe <input type="checkbox"/> groupe BEP <input type="checkbox"/> groupe rotation <input type="checkbox"/> Observe classe <input type="checkbox"/> groupe BEP <input type="checkbox"/> Soutien classe <input type="checkbox"/> groupe BEP <input type="checkbox"/> groupe de besoin <input type="checkbox"/>															

Effets du coenseignement

- Murawski et Swanson (2001), dans une méta-analyse, observent un effet statistiquement significatif sur la réussite.
- Dans des recherches récentes, on observe également de meilleures performances en lecture / écriture sous l'effet d'un coenseignement (Tremblay, 2012, 2013)
- Entrainerait une amélioration de l'estime de soi et du comportement des élèves à besoins spécifiques (Fontana, 2005, Hang et Rabren, 2009, Rea, McLaughlin et Wather-Thomas, 2002).

Impact sur les élèves

affectif

Eviter d'être « stigmatisé.

Renforcer l'estime de soi.

Plus d'interactions avec l'enseignant.

Participer aux activités qui sont proposées à tous.

Plus d'interactions entre pairs.

Mieux comprendre les enjeux du travail proposé.

Plus de feedbacks.

Moins de routine.

social

Comprendre comment aborder les activités proposées en classe.

Mise en place de tutorat.

cognitif

Plus de coopération

Donner plus de sens aux apprentissages..

Même temps didactique.

Permettre la réussite.

Permettre le transfert.

Plus d'autonomie.

Même contrat didactique.

Enseignement moins transmissif.

Verbalisation des procédures.

Obligatoire pour tous les coordonnateurs : le 27 septembre 2023, 3h de réunion rentrée, Lycée Matisse de Trappes, 9h/12h

Si l'école est constellée

Le coordonnateur d'ULIS est constellé avec l'équipe

Si l'école n'est pas constellée

Le coordonnateur d'ULIS choisit 15h de formation dans l'offre de formation du pôle inclusif

Modules de formation

9h

Parcours français ou mathématiques

6h

GT (au choix)

3h

Visio flash

3h

Conférence Aziz Jellab Egalité des chances et équité scolaire

Vers l'Ulis collège

- EDT: une discipline/ un enseignant
- Compétences du LSU à valider cycle 3 et cycle 4
- Méthodologie
- Devoirs faits
- Parcours partagés
- Orientation avec stages dès la 4^{ème} et rapport de stage, oraux
- Aménagements aux examens (CFG, DNB pro), penser au MPA dès l'élémentaire
- PSC1, PIX, ASSR 1 et 2
- ENT

Plan de formation

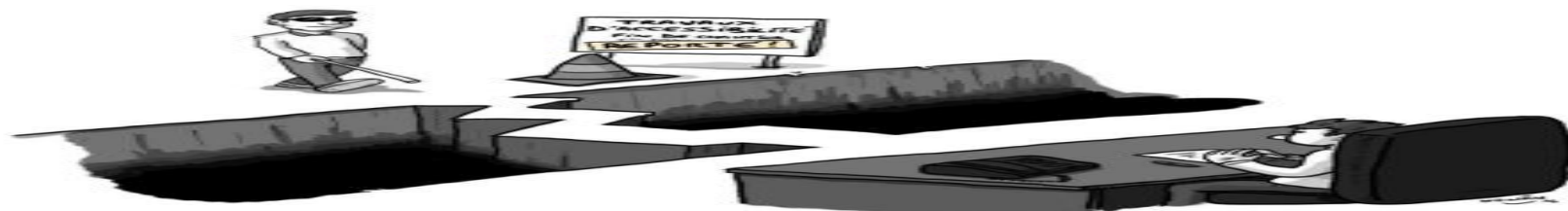
- L'inscription aux formations sur GAIA est ouverte du 23 septembre au 2 octobre 2023.
- Nécessité impérative de s'inscrire sur GAIA pour le remboursement des frais de déplacement

	Modules de formation	
3h	Accueil rentrée	
3h	GT Débuter en ASH	
9h	Parcours français ou mathématiques	
3h	Conférence Aziz Jellab Egalité des chances et équité scolaire	
3h	Visio flash	

Nouvellement nommés en ASH

Elèves à besoins spécifiques

Adaptations et aménagements



Adapter = modifier sa pratique pour rendre accessibles les apprentissages.

POLE INCLUSIF

Document élaboré avec la collaboration de Mme Sandrine Bourgain, coordinatrice de dispositif ULIS TSLA

Evaluations nationales

- Au cas par cas, en fonction des compétences de chaque élève
- Quand l'élève est inclus dans la discipline, passation des évaluations et saisie des résultats.
- Possibilité de ne faire passer que certains items en fonction des compétences de l'élève.
- Les évaluations sont passées avec les mêmes aménagements/adaptations/compensations que celles proposées dans les apprentissages.

Livret d'adaptations et d'aménagements

Besoins en lien avec les fonctions exécutives

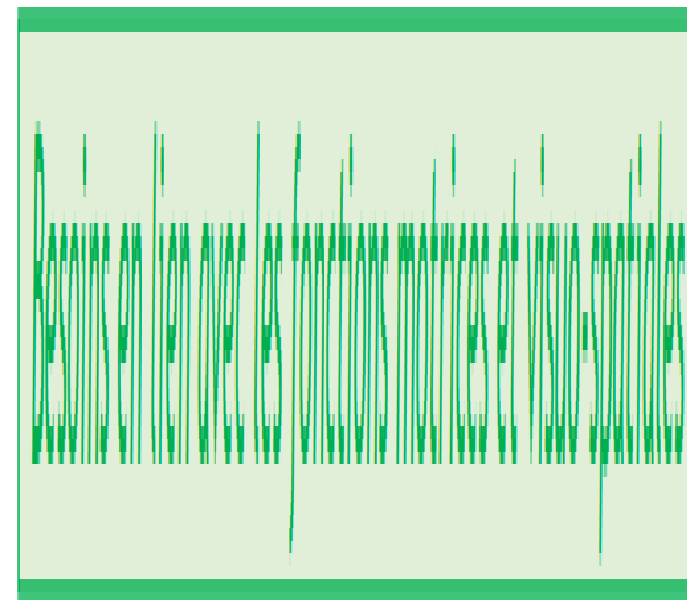
(attention, flexibilité, inhibition, mémorisation, planification)

Poster 91 : <https://ressources-ecole-inclusive.org/poster-les-fonctions-executives/>

Obstacles aux apprentissages	Ce que l'on peut faire
Difficultés pour inhiber tout élément distracteur environnemental <ul style="list-style-type: none"> ➢ Ne trie pas les stimulations extérieures ➢ Se déconcentre facilement 	<ul style="list-style-type: none"> • Placer l'élève à côté d'un élève calme, face au tableau, loin d'un élément distracteur (fenêtre, porte) • Limiter les éléments distracteurs visuels sur les documents ou sur les murs • Limiter le matériel sur la table • Utiliser un casque anti-bruit
Difficultés pour maintenir l'attention	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un contact visuel fréquent • Signaler à l'élève qu'une information importante va être donnée • Ecrire les consignes au tableau
Difficultés d' organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les cahiers 24x32 aux classeurs • Ritualiser l'organisation des cours, du tableau • Vérifier la prise des devoirs dans l'agenda (pas de cahier de textes) à la bonne date, faire coller les devoirs.
Difficultés de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier l'objectif • Segmenter les tâches en éléments successifs • Ne donner qu'un exercice à la fois • Donner 1 seule consigne, à la fois • Faire reformuler la consigne par l'élève
Difficultés pour investir un travail	<ul style="list-style-type: none"> • Aider à démarrer • Passer fréquemment près de l'élève • Répéter la consigne
Démobilisation Lenteur d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • A chaque étape, donner un feed-back • Diminuer la quantité d'écriture avec des traces écrites dactylographiées/ à trous
Faible flexibilité mentale <ul style="list-style-type: none"> ➢ Déstabilisé par les changements 	<ul style="list-style-type: none"> • Ritualiser (place dans la classe, voisins ...) • Prévenir d'un changement de rituel, d'emploi du temps

Besoins de repères spatio-temporels

Obstacles	Ce que l'on peut faire
Difficultés à se repérer dans le temps et à estimer les durées	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi du temps avec code couleur • Présenter le déroulé des demies-journées • Horloge digitale • Utiliser un Time Timer, un sablier
Difficultés à appréhender la succession des activités et donc à les anticiper	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un plan de travail à poser sur sa table • EDT visuel collé sur la table
Difficultés à donner du sens aux informations auditives <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pensée par image 	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler à l'élève qu'une information importante va être donnée • Donner 1 seule consigne à la fois • Ecrire les consignes au tableau • Utiliser des supports visuels
Pensée littérale <ul style="list-style-type: none"> ➢ Ne saisit pas les données abstraites ou implicites 	<ul style="list-style-type: none"> • Phrases affirmatives « marche lentement » plutôt que « ne cours pas » • Eviter les questions trop larges « est ce que tu peux me montrer ton cahier » (l'élève répond « oui » mais ne le montre pas) • Eviter le double sens, l'ironie • Eviter les expressions imagées « tu donnes ta langue au chat ? »
Difficultés à gérer les émotions	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un endroit dans lequel l'élève va pouvoir s'isoler et se calmer (tapi, coin calme, coin écoute musicale) • Le cerveau dans la main • La roue des émotions • Malle sensorielle
Ne sait pas demander de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la compréhension, solliciter régulièrement l'élève • Tétracode



Besoins en lien avec le langage écrit

Besoins liés au langage oral

Besoins en lien avec les apprentissages mathématiques

Besoins en lien avec les compétences psycho-sociales

GUIDES pour enseigner les fondamentaux





Éveil à la diversité linguistique



Mathématiques CP



Lecture écriture CP



Lecture écriture CE1



Compréhension CM



Problèmes CM

■ CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - Lien



Du décodage à la compréhension



Idées d'innovations pédagogiques



De la multiplication aux fractions



L'enseignement explicite



Problèmes Collège



Grammaire du français



Grammaire du CP à la 6e

https://ien-epinay.circo.ac-creteil.fr/spip.php?page=article&id_article=1560



Enseignements des enjeux climatiques



La métacognition



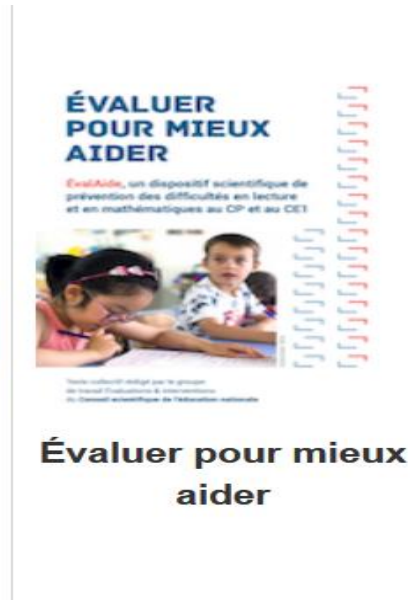
Mieux dormir pour mieux apprendre



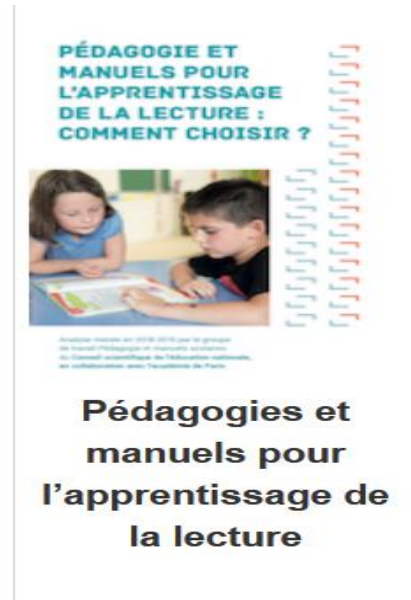
Ouverture aux mathématiques en maternelle et au CP



Scolarisation des élèves sourds

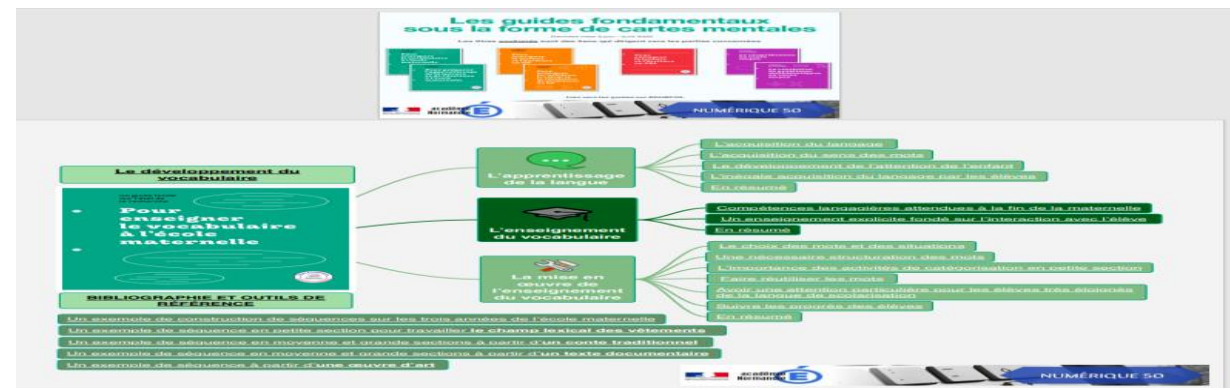
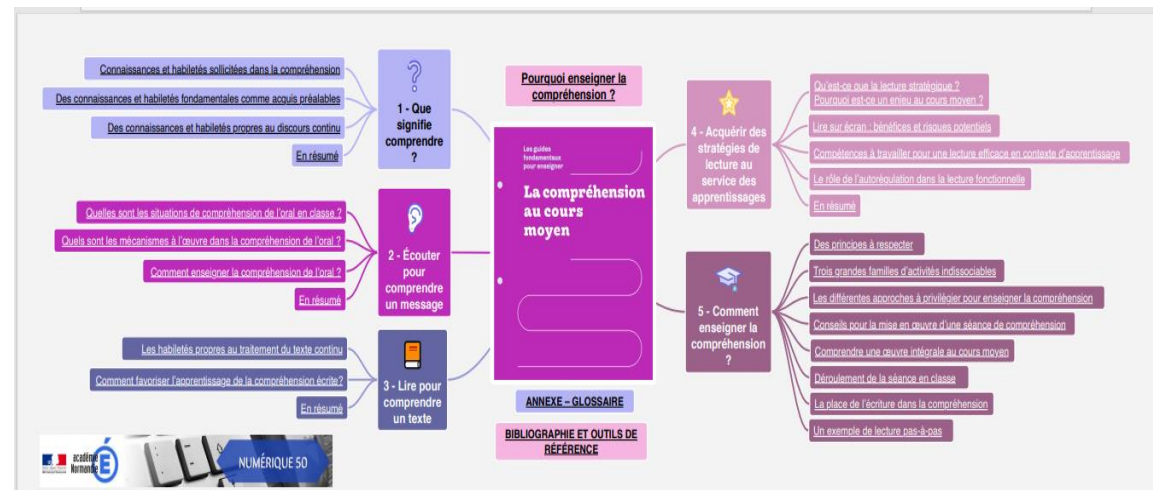


Évaluer pour mieux aider



Pédagogies et manuels pour l'apprentissage de la lecture





https://ien-ash2-ia78.ac-versailles.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Pôle Inclusif ASH des YVELINES

Le Pôle Projets Pédagogiques Supports de formation Ressources

Bienvenue !

Pôle Inclusif ASH des YVELINES
Bienvenue sur notre site en cours de réorganisation.

Circonscription de Cherbourg Ouest
<https://cherbourgouest.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article605>

Cafipemf *(Circulaire du 19/05/2021)*

- Jury constitué d'un IEN, d'un formateur de l'INSPE, d'un CPC.
- Se déclarer candidat auprès de son IEN et demander une visite conseil avant inscription pour attestation.
- Trouver une classe support ordinaire dans la même école

Les épreuves

- **Epreuve 1:**

- une séance en classe, en français ou en mathématiques (1h)
- un entretien à la suite de la séance (1h)

- **Epreuve 2:**

- Observation d'un PE sur une séance (1h)
- Analyse de la séance avec le PE (30 min)
- Rédaction d'un rapport de visite (dans les 2 semaines qui suivent la séance)
- Entretien avec le jury (1h)

- **Obtenir au moins 10/20 à chaque épreuve.**

Site internet: pôle inclusif ASH 78

- En 4 parties: le pôle, les projets pédagogiques, les supports de formation et les ressources.

DERNIERS ARTICLES

Présentation du Matériel Pédagogique Adapté des Yvelines

 1er septembre  par JC Scémama

Le matériel pédagogique adapté est une compensation pour les élèves en situation de handicap. Ce matériel est donné sur décision de la MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) lors d'une ESS (Équipe de suivi de (...))



Focus MPA et conférences

2ème Conférence de Stéphane Sarazin
14 décembre 2022 par JC Scémama
2ème Conférence de Stéphane Sarazin du mercredi 14 décembre 2022.

Conférence Olivier Mayette- les troubles du comportement comme symptômes
21 octobre 2022 par JC Scémama
Conférence du 28 septembre 2022

Conférence de Stéphane Sarazin - Apaiser le climat scolaire
21 octobre 2022 par JC Scémama
Partie 1Partie 2Partie 3Supports de présentation <media1674|vignette|center>

Conception Universelle des Apprentissages - Hervé Benoit
8 février 2022 par JC Scémama
Conférence donnée le 2 février 2022 pour les enseignants spécialisés des Yvelines. Hervé Benoit est maître de conférence à l'INS-HEA. Elle traite de l'accessibilité de la société et des apprentissages.

https://mpa78.netboard.me/mpa/?tab=601569

mpa78

★ Apprécier 23.5 0 0 netboard.me

Les logiciels

Chercher

Les logiciels Matériel Pour les écoles Informations pour les parents Réparations Ressources Textes officiels Pour l'élève Pour nous contacter

mpa78

Ouvrir la page en taille réelle netboard.me

Pour aider à la production d'écrits Mathématiques Pour s'entraîner à taper au clavier Pour aider à la lecture

Chercher

https://mpa78.netboard.me/mpa/?tab=601569

mpa78

★ Apprécier 23.5 0 0 netboard.me

Les logiciels

Chercher

Les logiciels Matériel Pour les écoles Informations pour les parents Réparations Ressources Textes officiels Pour l'élève Pour nous contacter

mpa78

Ouvrir la page en taille réelle netboard.me

Pour aider à la production d'écrits Mathématiques Pour s'entraîner à taper au clavier Pour aider à la lecture

Chercher